

Réf: Dossier N° 094912

Avis de constitution

SOCIETE « SOLUTION AFRICAINE DU DEVELOPPEMENT » en abrégé

Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory Massarana, Lot 298, Ilot .

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31/03/2022 reçus par Me FOFANA MAHOUA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 06/04/2022, il a été constitué une SAS U aux

SOCIETE « SOLUTION AFRICAINE DU DEVELOPPEMENT » en abrégé

- L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ;

- La prise de participation au Capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations;

- Toutes opérations industrielles, digitales, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet, ou à tous objets similaires ou connexes.

- Et, plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces objets et pouvant contribuer au développement de la société.

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory Massarana, Lot 298, Ilot .

M IDRISSA YAOU (DG)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B17-00031 du 12/05/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°16409/GTCA/RC/2022 du 12/05/2022

Pour Avis

Le CEPICI

